

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 38 (2001)
Heft: 1497

Artikel: Adhésion à l'ONU : la partie n'est pas gagnée
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1010807>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le dossier est loin d'être clos

**L'initiative sur l'imposition des gains en capital a échoué.
Au vu des lacunes du dispositif fiscal,
elle reste encore valable.**

Faute de moyens, ni l'Union syndicale ni le parti socialiste n'ont réussi à faire comprendre ce qu'était l'imposition d'un gain réalisé sur la plus-value d'un capital mobilier. Avec de puissants moyens, les milieux économiques intéressés, partis en campagne très tôt et qui n'ont relâché la pression que lorsque les sondages les ont assurés que la cause était entendue, ont réussi à faire croire que l'épargne de chacun serait frappée d'un impôt supplémentaire.

Sans complexe, *Entreprise romande*, dans un billet fiscal publié à la veille de la votation expliquait comment utiliser cette lacune du dispositif fiscal. On y trouve les conseils habituels aux propriétaires ayant amorti partiellement leur propriété: Hypo-

théquez à 100 % ! Puis placez en actions les liquidités ! D'une part des intérêts hypothécaires plus élevés pourront être déduits. D'autre part, les plus-values que vous réaliserez sur les actions ne seront pas imposées.

L'on trouvait aussi un exemple, de faible portée pratique, mais très illustratif de la lacune fiscale. Si vous possédez une obligation, son cours boursier tient compte de l'échéance du coupon annuel. Plus élevé avant, puisqu'il va être touché, plus faible après, puisqu'il a été touché. Vous pouvez vendre avant et racheter après. Le bénéfice correspondra à peu près à l'intérêt, sauf que si vous le percevez par la différence des cours, vous ne payez pas d'impôt sur ce rendement. En revanche les intérêts de la

même somme placés sur un carnet d'épargne seront imposables.

Lors de la campagne, les revendications traditionnelles des milieux économiques sont ressorties. Le rendement du capital des sociétés est imposé deux fois: dans la société même, et chez l'actionnaire qui touche les dividendes. L'absence d'imposition des gains en capital a été présentée comme une compensation de cette « injustice ». Si ces revendications en faveur du capital sont reprises, et elles le sont déjà, alors il sera utile de réclamer une révision générale, y compris celle de l'imposition des gains de plus-value, dont aucun fiscaliste sérieux n'a contesté la justification.

Même désavouée par le peuple, la proposition mérite d'être tenue en réserve. *ag*

Adhésion à l'ONU

La partie n'est pas gagnée

Selon le dernier sondage de l'Institut de recherche GfS, réalisé en octobre dernier, le camp des partisans de l'adhésion connaît un léger tassement, passant de 53 à 50 %, et celui des adversaires une progression faible (de 30 à 32 %). L'évolution n'est pas significative puisqu'elle se situe dans la marge d'erreur statistique d'un tel sondage. Par contre ces résultats indiquent clairement un arrêt dans l'élargissement continu du cercle des électrices et électeurs favorables à l'ONU au cours des derniers mois.

Ces chiffres n'ont rien d'inquiétant dans la mesure où le sondage grandeur nature n'est pas pour demain. Par contre, l'analyse des opinions et des motivations se révèle fort utile pour la conduite de la campagne référendaire. Environ 30 % des personnes interrogées ne manifestent pas encore une opinion claire sur le sujet et 21 % réclament plus d'informations pour se décider. C'est dire que le résultat est encore largement ouvert puisqu'une faible fraction de l'électorat fera la différence dans un sens ou dans

l'autre, tout particulièrement dans les cantons d'Argovie, de Berne, Bâle-Campagne, des Grisons, de Schaffhouse, Soleure et Zoug.

Le fait qu'une majorité croit que la Suisse, en cas d'adhésion, devrait mettre des troupes à disposition de l'ONU montre bien le besoin d'une information accrue. Cette information sera d'autant plus utile qu'aucun des arguments opposables à l'adhésion n'est partagé par une majorité de la population. Par contre des arguments qui parlent en faveur de notre pré-

sence au sein de l'organisation internationale bénéficient d'un large soutien: le fait de rester à l'écart d'une institution à caractère universel, de la financer largement sans avoir notre mot à dire, de s'affirmer sur la scène internationale.

Le terreau est donc propice à un résultat positif l'an prochain. A condition que les autorités et les partis sachent le cultiver. *jd*

Les résultats du sondage et son analyse sont consultables sur: www.politrends.ch